

CONDITIONS GENERALES

1. Définition :

- 1.1. « **Nous** » ou « **Work & Move** » : La SRL Work & Move, inscrite à la B.C.E. sous le numéro 0678.360.392, dont le siège social est sis à 7340 Colfontaine, Rue du Berchon 137.
- 1.2. « **Vous** » ou le « **Client** » : tout restaurateur ou commerçant souhaitant avoir recours aux services de Work & Move ;
- 1.3. « **Application** » : l'application mobile « APPETITO », développée par la SRL Work & Move, disponible sur téléphone mobile ou la tablette numérique et mis librement à disposition des Consommateurs sur les plateformes de téléchargement d'applications online (Playstore, Appelstore, etc.) ;
- 1.4. « **Consommateurs** » : toute personne souhaitant passer commande sur l'Application ;
- 1.5. « **Publications** » : toute Promotion et/ou Actualité telles que définies ci-après ;
- 1.6. « **Promotion(s)** » : toute offre temporaire proposant aux clients un avantage financier certain (exemples : réduction de prix, 1+1 gratuit, liquidation des stocks, menu à prix avantageux, Codes promos, etc.) dont ils n'auraient pu profiter en dehors de cette période de promotion.
- 1.7. « **Actualité(s)** » : toute nouveauté concernant votre commerce et que vous aimeriez partager avec vos (potentiels) clients (exemples : nouvelle suggestion, nouveau menu ou produit, événement spécial, ouverture exceptionnelle, etc...).

2. Qui sommes-nous ? « APPETITO » est une application mobile innovante ayant pour objectif d'accroître la visibilité de votre enseigne, ainsi que de vous permettre de créer votre propre communauté de consommateurs, en leur offrant des services de commande efficaces, et en les informant en temps réel de vos Promotions et autres Actualités. Si l'Application est avant tout une plateforme de commande de produits alimentaires, le Client peut profiter d'un service « e-shop », en vue d'également proposer aux Consommateurs la vente de produits non-alimentaires. Work & Move ne propose en revanche pas de services de livraison des commandes.

3. Champ d'application des présentes conditions générales : Les présentes conditions générales définissent les obligations de chacune des Parties et sont d'application dans tous nos rapports contractuels. Les présentes conditions générales sont portées à la connaissance du Client, d'une part, par leur adjonction à leur inscription sur le site Internet <https://app.getappetito.be> et/ou sur l'Application. Un exemplaire des présentes conditions générales est également disponible sur le site Internet www.getappetito.be. Le Client reconnaît avoir lu et accepté nos conditions générales, lesquelles sont automatiquement applicables à toute offre et à toute demande de service ultérieur. Une dérogation à nos conditions générales nécessite une confirmation écrite de notre part. Les présentes conditions générales sont seules applicables, à l'exclusion des conditions générales ou particulières du Client que Nous n'aurions pas expressément acceptées par écrit.

4. Votre compte : Vous avez besoin d'un compte personnel pour utiliser les services de l'Application. Pour créer un compte sur l'Application, vous devez impérativement suivre les procédures indiquées sur le site en ligne <https://app.getappetito.be> et/ou sur l'Application, le cas échéant. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès, de fermer immédiatement un compte, de retirer ou de modifier du contenu si Vous êtes en violation des lois applicables, des présentes conditions générales ou tous autres termes, conditions, lignes directrices ou politique de « APPETITO ».

5. Encodage sur l'Application : Lors de la création du compte personnel, il sera demandé au Client d'encoder certaines informations personnalisables sur l'Application, en ce compris l'encodage des produits vendus et menus. Le Client peut de son propre chef réaliser cette opération ou demander gracieusement à Work & Move de s'en charger conformément aux indications précises du Client. Dès l'inscription à l'Application validée par Work & Move, il sera loisible pour le Client de modifier à tout moment le référencement de ses produits et de son menu ou de demander à Work & Move de s'en charger. Dans ce dernier cas,

les prestations de Work & Move seront facturées à un taux de 12,50 € HTVA par quart d'heure presté. Tout quart d'heure entamé sera facturable au taux plein. Le nombre de produits/repas pouvant être référencés sur l'Application est limité à un maximum de 200 produits par Client. Work & Move dispose d'un choix discrétionnaire sur la sélection des produits référencés du Client. En conséquence, Nous pouvons refuser de mettre en vente tout ou en partie des produits proposés à la vente par le Client ou suspendre la mise en ligne des produits tant qu'ils ne répondront pas à la politique d'« Appetito » ou aux éventuelles conditions imposées par Work & Move ou à toute disposition légale.

6. Entrée en vigueur et durée : Les présentes conditions générales entrent en vigueur à la date à laquelle Vous complétez votre inscription vous permettant d'utiliser les services proposés par l'Application avec votre compte personnel et se poursuivra jusqu'à ce que l'une des Parties y mette un terme, dans les conditions prévues ci-après. Moyennant un préavis d'un mois, Vous pouvez à tout moment mettre fin à votre utilisation de l'Application, conformément à la procédure prévue sur le site <https://app.getappetito.be> et/ou sur l'Application. En pareil cas, la suppression du compte sera effectuée après la fin du délai de préavis. Nous pouvons mettre fin à notre collaboration et votre utilisation de l'Application à tout moment et sans motif, sous réserve d'un préavis de 15 jours calendrier. Nous pouvons suspendre ou mettre un terme à votre utilisation de tout ou partie des services de l'Application, immédiatement et sans contrôle judiciaire préalable, si nous déterminons que (a) vous avez enfreint les présentes conditions générales et n'avez pas remédié au problème dans les 7 jours suivant une notification pour correction, à moins que votre violation ne nous expose à une responsabilité envers un tiers auquel cas, nous serons en droit de réduire ou de renoncer à la période corrective susmentionnée à notre discrétion dans une mesure raisonnable ; (b) votre compte a été utilisé pour une activité trompeuse, frauduleuse ou illégale ; (c) votre utilisation de l'Application a porté préjudice à des utilisateurs de l'Application ; (d) si les paramètres d'activité de vos services ont été modifiés sur l'Application sans accord préalable écrit de Work & Move (le statut doit rester « Actif ») ; (e) le chiffre d'affaires total réalisé mensuellement par le Client par l'intermédiaire de l'Application est inférieur à la somme de 100,00 € ou (f) si le Client fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou du chef de toute autre infraction pénale de nature à nuire à la réputation de l'Application. Nous vous informerons de toute résiliation ou suspension de ce type par e-mail, ou tout autre moyen d'information individuel similaire, en indiquant le motif. Toute suspension perdurera jusqu'à ce que vous fournissiez une preuve satisfaisante que Vous avez remédié à sa cause et mis en œuvre les changements nécessaires, sauf dans le cas d'une suspension fondée sur les points (b) ou (c), pour lesquels nous résilions, ou ne pouvons pas rétablir votre compte au vu de l'activité ou le préjudice initialement trompeur, frauduleux, illégal ou inadéquat aux usages de l'Application. La suspension du compte personnel entraîne le retrait du référencement du Client pendant toute la durée de ladite suspension. En cas de résiliation, pour quelque raison que ce soit, le compte personnel sera supprimé et le Client n'aura en conséquence plus accès aux services de l'Application. En outre, l'ensemble de ses référencements seront retirés de l'Application. Tous les droits et obligations liés au présent Contrat sont immédiatement résiliés, à l'exception des droits quant aux sommes éventuellement encore dues au Client au jour de la résiliation.

7. Collaboration : Le Client doit garantir l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des informations des Publications qu'il publie sur l'Application. Il doit veiller à ce que les coordonnées transmises soient exactes et complètes. Le Client veille à ce que lesdites informations publiées offrent un avantage évident pour les Consommateurs. Le Client veillera à rendre visible le logo de l'Application sur la devanture de son commerce ainsi qu'à disposer de nos différents moyens de communications sur son comptoir. Le Client garantit que le titre, le nom, le descriptif des produits, Actualités, Promotions, l'URL et/ou les éventuels éléments graphiques qu'il nous fournit ne contreviennent à aucune norme et/ou réglementation en vigueur, ni à aucun droit de tiers, ni aux codes de déontologie professionnelle, et qu'ils ne comportent aucun message diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers. Le Client garantit que les liens ne donnent pas accès à des sites dont le contenu est contraire à la réglementation en vigueur

ou présentant des informations ou des documents illicites nous portant préjudice.

8. **Plateforme de paiement en ligne – Viva Wallet** : L'Application n'est pas une plateforme de paiement en ligne. Le site internet met à la disposition des Clients le service « Viva Wallet ». Pour bénéficier du service de paiement par « Viva Wallet », le Client devra s'enregistrer auprès de « Viva Wallet ». Il sera alors soumis aux termes et conditions imposées par « Viva Wallet ». Nous sommes tiers au contrat entre le Client et « Viva Wallet ». Les frais des services de la plateforme en ligne « Viva Wallet » sont compris dans la Commission due à Work & Move. Nous ne serons en aucun cas tenus responsables des données encodées par le Client et des transactions effectuées par celui-lui à l'occasion du passage d'une commande en ligne. De même, Nous déclinons toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du service « Viva Wallet ». L'inscription à l'Application est conditionnée à l'activation des services « Viva Wallet ». En cas de défaut d'activation ou de dysfonctionnement des services « Viva Wallet », Work & Move se réserve le droit de suspendre le compte personnel du Client le temps que les services de paiement « Viva Wallet » soient (ré) activés. En pareil cas, le Client reconnaît qu'il n'aura droit à aucune indemnité en raison de la suspension des services de l'Application.
 9. **Prix** : En contrepartie des services fournis par Work & Move dans le cadre de l'exploitation de l'Application par le Client, Work And Move percevra pour chaque commande passée par un Consommateur auprès du Client via l'Application, une commission à taux préférentiel de 8% HTVA du prix de vente TVAC (la « Commission ») pour autant que les prix pratiqués par le Client soient au moins 10% inférieurs à ceux pratiqués sur d'autres plateformes concurrentes de livraison. Si le Client propose sur ces autres plateformes des tarifs qui ne sont pas au moins 10% inférieurs à ceux pratiqués par lui sur l'Application, le taux de Commission sera augmenté à 14% HTVA du prix de vente TVAC. Le Client s'engage à déclarer spontanément à Work and Move les tarifs pratiqués sur les autres plateformes de livraison. En cas de constatation par Work and Move de tarifs non conformes à cette exigence et non déclarés, Work and Move appliquera rétroactivement le taux de Commission de 14% sur les transactions concernées. Afin d'assurer une haute qualité des services et une excellente réputation de l'Application, le Client s'engage à accepter sans délais toute commande passée auprès de son établissement par l'intermédiaire de l'Application. Une commande est considérée comme annulée si le Client refuse la commande, s'il l'annule après l'avoir acceptée, ou s'il ne confirme pas la commande du Consommateur endéans un délai de 15 minutes à partir de sa réception. Le Client reconnaît qu'il est seul responsable de cette annulation et qu'elle ne peut en conséquence être imputée à Work & Move qui a parfaitement exécuté ses obligations, de sorte qu'en pareil cas, le Client reste tenu à la Commission susvisée envers Work & Move. Nos prix ne visent que les prestations de service décrits dans les présentes conditions générales, à l'exclusion de toutes autres prestations. Le prix ne couvre, en toute hypothèse, pas les frais liés aux éléments ou services complémentaires. De manière générale, toutes prestations complémentaires, non visées dans les présentes conditions générales, sollicitées par le Client lui seront facturées au taux horaire de 50,00 € HTVA par homme avec un minimum de 10,00 € HTVA par prestation sollicitée. Le Client reconnaît expressément avoir lu attentivement l'étendue et le champ d'application des présents conditions générales et marque son accord sur le fait que toute prestation qui n'y serait pas incluse, mais exécutée par nous à sa demande, sera considérée comme une prestation complémentaire, facturable au tarif horaire susvisé. Le Client est libre de fixer le prix de vente de ses produits sur l'Application, sous réserve de pratiquer des prix au moins 10% inférieurs à ceux pratiqués sur d'autres plateformes. Néanmoins, dans un souci de cohérence pour les Consommateurs et l'image de marque de l'Application, le Client s'engage à ne pas pratiquer des prix plus élevés sur l'Application que ce que le Consommateur payerait en commandant directement au sein de l'établissement physique du Client. Par conséquent, le Consommateur doit également pouvoir profiter de l'ensemble des promotions offertes par le Client sur l'Application, sauf en cas d'incompatibilité justifiée.
 10. **Avantage commercial** : Work & Move tient à garder une relation de confiance sur le long terme avec son Client. Ainsi, pendant toute la relation commerciale
- des Parties, Work & Move s'interdit de modifier le taux de Commission convenu le jour de la création du compte personnel du Client.
 11. **Modalités de paiement – Facturation - Garantie** : L'intégralité des paiements relatifs à l'utilisation de l'Application sera effectuée par l'intermédiaire de « Viva Wallet ». Le chiffre d'affaires issu des ventes réalisées via l'Application sera transféré par « Viva Wallet » sur un compte tiers de Work & Move. Le Client reconnaît et accepte que toutes les semaines, au plus tôt, le chiffre d'affaires correspondant aux commandes effectuées durant la période concernée lui sera rétribué, déduction faite de la Commission directement prélevée et facturée par Work & Move au Client et d'un montant égal à 10% du chiffre d'affaire réalisé pendant la période susvisée à titre de garantie, tel que l'exemple exposé ci-après : Si, la première semaine d'exploitation de l'Application, le Client a reçu des commandes à hauteur d'un montant de 500,00 €, Work & Move lui rétribuera la somme de 500,00 € (chiffre d'affaire hebdomadaire) - 40,00 €/70 € (8%/14% de Commission), soit la somme de 460,00 €/430,00 € (les montants sont indiqués HTVA). Le montant de la garantie est cumulable mais ne pourra excéder un montant plafond de 200,00 €. Le montant de la garantie ne produira aucun intérêt au bénéfice du Client. Le Client accepte expressément que Work & Move pourra sans avertissement, ni accord préalable du Client, utiliser la garantie pour compenser toute somme qui lui serait due en vertu des relations contractuelles entre parties, en ce compris des commissions dues en cas d'annulation de commandes imputable au Client conformément à l'article 9. En cas de résiliation, pour quelque raison que ce soit, après compensation des montants éventuellement dus à Work & Move, la garantie sera reversée au Client dans un délai de maximum 30 jours à partir de ladite résiliation. En cas de réclamation sur une facture, y compris en termes de montant, le Client devra en aviser Work & Move endéans les 15 (quinze) jours de la réception de la facture, sous peine de forclusion. Passé ce délai, les factures seront considérées comme définitivement acceptées par le Client. En tout état de cause, le Client garde une vue sur l'état de ses activités sur l'Application via son compte personnel.
 12. **Clause pénale** : Toute facture de Work & Move est payable au grand comptant, le Client nous sera redevable, de plein droit et sans mise en demeure, d'une clause pénale d'un montant égal à 15% d'un quelconque montant resté impayé (avec un minimum de 25,00 €) et d'un intérêt conventionnel de retard de 1% par mois entamé jusqu'à complet paiement. Enfin, les frais administratifs de rappel de paiement et de mise en demeure de paiement seront facturés au Client à respectivement 25 € et 50 € et tout dossier transmis à l'avocat entraînera une indemnité forfaitaire complémentaire de 200,00 € visant à couvrir les frais administratifs de recouvrement, sans préjudice de notre droit de réclamer une indemnité de procédure complète en cas de procédure judiciaire. L'octroi éventuel de facilités de paiement n'emporte pas renonciation aux paiements des intérêts de retard et de la clause pénale.
 13. **Obligation et responsabilité du Client** : Le Client est responsable des données, informations et Publications qu'il nous communique en vue de l'octroi de la licence d'utilisation de l'Application, il en garantit l'exactitude, et il s'engage à nous faire part des éventuelles modifications. Nous ne pouvons pas être tenus responsables des vices, défauts ou erreurs, intentionnels ou non, figurant sur l'Application quant à l'identité du Client, quant aux informations qu'il y diffuse ou quant aux services qu'il propose ainsi que quant à la conformité de ces informations et services aux lois et règlements en vigueur. En vertu du régime spécial de responsabilité mis en place par l'article 14 de la directive 2000/31/CE et sa qualité de « service de la société de l'information », Work & Move ne peut voir sa responsabilité engagée du fait des contenus émanant de tiers auxquels nous permettons l'accès ou que nous stockons sur notre Plateforme. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte d'informations communiquées par e-mail ou par internet, et/ou de retard sur le plan de la communication, si des données ont été interceptées, modifiées, transmises de façon incomplète ou se sont perdues. Le Client est entièrement et exclusivement responsable, sans aucun recours contre Nous, de l'utilisation de l'Application par lui ou par des tiers à qui il a volontairement ou involontairement laissé accès à ses données, ainsi que de ses conséquences. Le Client est notamment seul responsable de la confidentialité des éventuels codes et mot de passe permettant l'utilisation de l'Application et l'accès à ses données ainsi que de cette utilisation et de cet

accès par un ou plusieurs tiers autorisés ou non par lui. Le Client s'engage à ne pas utiliser l'Application de manière abusive et à ne pas en perturber ou interrompre l'utilisation par un ou plusieurs autres utilisateurs. Il s'engage également à ne pas mettre l'Application à disposition de tiers par le biais de canaux de distribution non autorisés. Le Client s'engage en outre à ne pas utiliser l'Application s'il n'a pas l'âge minimum requis, soit 16 ans au minimum voire plus dans certains pays. Le Client conserve ses droits d'auteur sur toutes les informations et contenus (photos, textes, ...) qu'il publie dans l'Application. Il est seul responsable des informations et contenus publiés et partagés, que Nous ne sommes pas tenus de contrôler. A cet égard, le Client s'engage à ne pas publier ou partager de contenu obscène, pornographique ou qui incite au sectarisme ou à la haine religieuse, raciale ou éthique. Il s'engage en outre à ne pas enfreindre la législation de quelque manière que ce soit, notamment en stockant, publiant, ou partageant des contenus frauduleux, diffamatoires, trompeurs ou portant atteinte à la vie privée ou aux droits d'autres personnes. Le Client nous préservera contre tous frais, indemnités, dommages, actions, dépenses et procédures par suite d'actions intentées par des tiers concernant les actes, fautes ou les négligences du Client. Le Client reconnaît qu'il ne peut utiliser l'Application dans l'unique but d'accroître sa visibilité et s'engage en conséquence à utiliser l'Application en vue de réaliser un maximum de commandes. Ainsi, sauf circonstance exceptionnelle communiquée et acceptée préalablement par Work & Move, le Client a l'obligation de garder les paramètres de ses services en mode « Activé ».

14. **Obligation et responsabilité de Work & Move** : Toutes nos obligations constituent des obligations de moyens. Nous ne pourrions donc pas être tenus responsables si, en dépit des efforts fournis, le résultat attendu par le Client n'est pas atteint. Notre responsabilité n'est engagée qu'en cas de dol ou de faute lourde de notre part ou de violation d'une loi impérative. Dans ce dernier cas, notre responsabilité se limite à la réparation des seuls dommages prévisibles, directs, personnels et certains que le Client a subis, à l'exclusion de la réparation de tous dommages indirects ou immatériels, tels que les dépenses supplémentaires, les manques à gagner, les pertes de revenus, de bénéfices, de chance, de clientèle et/ou de commande, les pertes ou détériorations de données, les pertes de contrats et les dommages causés à des tiers, la réduction de perspectives commerciales, l'augmentation de dépenses ou la réduction insuffisante d'économies projetées. En tout état de cause, notre responsabilité sera limitée au montant forfaitaire de 500,00 €. Nous ne pouvons être également tenus responsables de la non-exécution totale ou partielle de nos obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit, à la survenance d'un élément constitutif de force majeure ou à tous autres événements imputables au Client ou à un tiers. Nous ne conférons aucune garantie relative à l'Application. Nous ne garantissons pas que l'Application ne contienne aucune erreur de programmation ou autre, qu'elle réponde à toutes les attentes de chaque utilisateur, qu'elle ne sera pas sujette à dysfonctionnement, qu'il n'y aura pas d'interruption dans son utilisation ou d'impossibilité de l'utiliser, qu'elle pourra être utilisée en tous lieux, qu'il n'y aura pas de perte de contenu ou de toute autre donnée, qu'elle est adéquate à un usage particulier, qu'il n'y aura jamais aucun problème de transmission ou de conservation, etc. Nous veillerons, dans la mesure du possible, à ce que l'Application et les fichiers pouvant être téléchargés sur celle-ci, soient exempts de bugs, virus, trojan horse et spywares non autorisés. Toutefois, il ne peut être exclu que ceux-ci puissent s'y retrouver. Nous ne pourrions en aucun cas être tenus responsables de tout préjudice et/ou perte qui en résulterait pour le Client. A cet égard, Nous vous conseillons vivement d'installer sur votre tablette ou mobile, des firewalls, antivirus et autres logiciels de protection nécessaires. Nous ne pouvons être tenus responsables du préjudice qui résulterait des modifications apportées à l'Application par des personnes non habilitées, tel un hacker ou une personne qui aurait subtilisé les identifiants et mot de passe d'un Client. Nous ne pouvons être tenus responsables du préjudice qui résulterait de la transmission, au Client, de virus, de logiciels espions ou malveillants ou de quelconques autres logiciels via les serveurs qui donnent accès à l'Application et/ou aux sites tiers pour lesquels apparaissent des liens hypertextes sur l'Application. Work & Move, sauf dol ou faute lourde, n'assume aucune responsabilité au titre de l'indisponibilité de l'Application en cas de force majeure, du fait d'un tiers, ou en cas de suspension temporaire annoncée ou non, en ce compris toutes opérations de maintenance et d'amélioration de l'Application. Work & Move ne peut en aucun cas être tenue

responsable du comportement du Consommateur, notamment si un Consommateur passe une commande et ne vient pas la retirer auprès du Client ou s'il ne se rendrait pas disponible en cas de livraison de ladite commande.

15. **Programme de fidélité** : Le Client peut souscrire à un programme de fidélité au bénéfice des Consommateurs, notamment lorsqu'il crée son compte personnel. Ce programme de fidélité a vocation à fidéliser les Consommateurs aux services offerts par le Client et présente l'avantage d'être mis en place par Work & Move et directement implanté à l'Application. Le programme de fidélité actuel octroie au Consommateur, après 5 commandes passées chez le Client via l'Application, un bon à valeur d'une réduction de 10% sur sa prochaine commande auprès du Client. Le Client reconnaît et accepte que cette réduction est exclusivement à sa charge. Work & Move percevra sur toute commande objet d'une telle réduction une Commission calculée sur le montant total de la commande, hors réduction. Work & Move se réserve le droit de proposer d'autres modalités relatives au programme de fidélité.
16. **Promotions temporaires et codes promos** : Work & Move est soucieuse du développement de l'Application dans l'intérêt de ses Clients. Dans cette optique, Work & Move pourra émettre de manière ponctuelle et temporaire des codes promos à l'aide du système de paiement « Viva Wallet », et ce en vue d'attirer de nouveaux utilisateurs sur l'Application. Les codes promos permettent aux Consommateurs d'obtenir des bons à faire valoir sur l'Application auprès des Clients adhérents. La valeur des Codes promos est variable et déterminée par Work & Move. Work & Move détient également un choix discrétionnaire quant au moment de leur émission. Le coût inhérent à la valeur des codes promos est partagé entre les Clients et Work & Move, selon la participation indiquée au préalable par Work & Move avant chaque nouvelle émission, étant entendu que Work & Move participera toujours à hauteur de 40 % minimum. A titre d'exemple, Work & Move pourrait émettre 100 codes promos donnant chacun droit à un bon à valoir de 5 € par tranche d'achat de 20 € sur l'Application. Work & Move pourrait prévoir dans cet exemple une prise en charge du coût des codes promo par les Clients à hauteur de 3 € (60%) par commande éligible, tandis que le solde de 2 € serait assumé par Work & Move (40%). Il ne s'agit que d'une illustration dont les conditions, modalités et chiffres peuvent varier en fonction des choix de Work & Move, toujours dictés dans l'unique intérêt du développement de l'Application. Work & Move pourra également émettre ponctuellement des codes promos à sa charge exclusive (l'intégralité des 5€ par code promo dans l'exemple cité). Les Clients reconnaissent que pour assurer une cohérence et une efficacité des Promotions, il est indispensable que l'ensemble des Clients de l'Application acceptent l'éligibilité des codes promos au sein de leur établissement. Ainsi, tous les Clients sont réputés adhérer sans réserve au système des codes promos et par conséquent de participer financièrement aux frais inhérents à cette Promotion, tel que décrit ci-avant. Si un Client ne souhaite pas adhérer au système des codes promos, il devra en faire la demande écrite auprès de Work & Move. En pareil cas, le Client ne pourra prétendre à aucun avantage généré par les codes promos, en ce compris les codes promos émis à la charge exclusive de Work & Move.
17. **Classement** : Work and Move utilise divers facteurs de classement sur l'Application pour déterminer l'ordre d'affichage dans lesquels les Clients apparaissent dans les résultats de recherche. L'ordre sur l'Application, qui se base sur un système de points, permet l'affichage en temps réel par ordre décroissant des Clients ayant le plus grand nombre de points. Les facteurs sont toujours susceptibles d'être modifiés par Work and Move. Le but du système d'affichage est de pouvoir proposer l'expérience la plus optimale pour le Consommateur. En tout état de cause, le classement ne pourra jamais faire l'objet d'une quelconque réclamation auprès de Work and Move si le Client s'estimait préjudicié d'une quelconque manière.
- **Par défaut** : le facteur qui détermine l'ordre par défaut est celui de la distance, basé sur l'adresse du restaurant/magasin du Client. Les Clients sont ainsi classés dans la liste par défaut en fonction de la distance qui les sépare du Consommateur qui a effectué la recherche. Work and Move se réserve le droit de supprimer, de modifier ou d'ajouter tous facteurs susceptibles d'influencer le classement par défaut (avis et commentaires, nouveaux partenaires, etc.).

- **Résultat sponsorisé** : outre le(s) facteur(s) précité(s), Work and Move propose un service de parrainage payant aux Clients dont les formules tarifaires sont disponibles sur la plateforme. Lorsque le Client a activé le service, il se voit attribuer des points supplémentaires lui permettant d'améliorer sa position dans la liste. Les facteurs par défaut continuent néanmoins à avoir une influence sur la position du Client sponsorisé. Le classement par résultat sponsorisé est également dynamique et cesse en temps réel dès que le sponsoring prend fin.
- 18. **Commentaires et avis** : Work and Move a la possibilité d'afficher sur l'Application des avis et des commentaires fournis par les Consommateurs relatifs aux services du Client. Le Client s'engage à ne pas publier lui-même, ni à faire publier, ni à permettre à un tiers de publier des commentaires sur son propre restaurant/magasin qui seraient trompeurs, mensongers, frauduleux ou en violation avec les directives que nous établissons concernant les commentaires. Work and Move décline toute responsabilité concernant les commentaires à l'égard du Client. A la demande du Client, Work and Move pourra supprimer, à son entière discrétion, tout commentaire ou avis qu'elle jugerait diffamatoire ou répréhensible et ce, dans le respect de la législation en vigueur.
- 19. **Conclusion du contrat entre le Client et ses propres clients** : Work & Move est tiers au contrat entre le Client et ses propres clients. Nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme le courtier, le mandataire, l'organisateur ou l'intermédiaire du Client. Notre responsabilité contractuelle ou extracontractuelle ne sera jamais être engagée en cas de vice de consentement, de nullité, d'inexistence et plus généralement de tout défaut quel qu'en soit la nature, affectant le contrat conclu entre le Client et ses propres clients. De même, notre responsabilité ne sera conclu entre eux, ni s'agissant des conséquences, quelle qu'en soit leur nature, résultant d'un litige entre le Client, ses propres clients et/ou un tiers.
- 20. **Protection des données personnelles** : Nous veillons au respect du droit de la vie privée et, dans ce cadre, agissons toujours conformément à la législation applicable. Par l'Utilisation de l'Application, le Client marque son accord sur la façon dont nous collectons et traitons ses données à caractère personnel. Par le biais de l'Application, des données à caractère personnel concernant le Client sont collectées de différentes manières. Ces données sont protégées et aucune Partie ne peut en divulguer leur contenu, sauf (i) pour l'utilisation de l'Application, (ii) en vue de faire face à un péril imminent, (iii) de répondre à une injonction des autorités judiciaires et (iv) en cas de nécessité en vue de soutenir une réclamation ou défense dans le cadre d'un litige entre les Parties. En communiquant ses données à caractère personnel, le Client est expressément d'accord avec le fait que Work & Move puisse conserver et traiter ces données aux fins précitées. Le Client dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et rectification de ses données personnelles. En cas de modification, L'Utilisateur doit nous adresser une demande écrite. Le Client peut toujours s'opposer gratuitement au traitement de ses données à caractère personnel envisagé à des fins de direct marketing ou consulter ses données à caractère personnel et les corriger gratuitement en nous contactant.
- 21. **Utilisation de cookies et de liens hypertextes** : Le logiciel de navigation du Client peut implanter un cookie provenant du site web www.getappetito.be dans l'ordinateur du Client afin de l'identifier. Un cookie est un petit fichier informatique enregistré dans le disque dur de l'ordinateur. Il enregistre des informations relatives à la navigation de l'ordinateur du Client sur le Site (pages consultées, date, heure et durée de consultation). Ainsi, le site internet reconnaît le Client lors des visites suivantes. Les cookies permettent au site internet éventuellement de montrer au Client un contenu adapté à ses préférences. Le Client peut s'opposer à l'enregistrement de cookies en désactivant cette fonction sur son logiciel de navigation. Les liens hypertextes mis en place sur notre site peuvent conduire le Client sur les sites internet de différents partenaires. Nous n'avons pas vérifié tous les sites éventuellement reliés au sien, leur contenu et les informations qui y sont présentes. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité sur le contenu, la publicité, les produits ou les services disponibles sur ces sites et sur l'utilisation qui en est faite par le Client. Le recours à ces sites par le Client relève de la seule responsabilité de ce dernier.
- 22. **Propriété intellectuelle** : Le Client s'engage à ne pas contester notre propriété intellectuelle se rapportant au développement, à la conception et à la commercialisation de l'Application et des services y relatifs. Tant que le Client respecte les présentes conditions générales, Nous lui accordons une licence non exclusive, non cessible, et révocable d'utilisation de l'Application. Tous les droits relatifs à l'Application et à son contenu, ainsi qu'à ses fonctionnalités sont (1) la propriété exclusive de Work & Move (notamment les droits intellectuels liés à sa conception ainsi qu'à son développement, les codes sources, copyright, marques commerciales, droit d'auteurs, ci-après les « Droits intellectuels ») ; (2) protégés par les dispositions légales applicables au niveau international et national ; (3) ne sont en aucun cas cédés en tout ou en partie dans le cadre de la licence d'utilisation de l'Application. En utilisant l'Application, le Client s'engage à respecter les Droits intellectuels de Work & Move ainsi que ceux détenus de manière générale par toute autre personne quelle qu'elle soit et, notamment, à ne pas copier, transférer, télécharger ou partager de contenu sans disposer des droits requis pour se faire. En cas de violation d'un ou de plusieurs des engagements visés par le présent article, Nous disposons du droit de supprimer le contenu qui en est la cause et de suspendre ou résilier votre licence d'utilisation de l'application sans préavis ni indemnité. Toute suggestion que le Client nous transmet en vue de l'adaptation ou de l'amélioration de l'Application pourra être utilisée par elle gratuitement, irrévocablement et sans condition.
- 23. **Modification de l'Application** : Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, sans indemnisation, sans préavis tout ou partie de l'Application, le cas échéant son hébergement, dans le but d'améliorer la qualité du service. Nous pourrions adapter et compléter les fonctionnalités de l'Application ou en supprimer certaines sans être tenue d'en informer préalablement le Client ou de l'indemniser. A cet égard, Work & Move n'assume aucune responsabilité au titre de l'indisponibilité de l'Application résultant de toutes opérations de maintenance et d'amélioration de l'Application.
- 24. **Modification des conditions générales** : Nous nous réservons le droit de réaliser des modifications à nos termes et conditions, y compris aux présentes conditions générales à tout moment, exception faite du taux de Commission. Le client sera informé que des modifications ont été apportées aux conditions générales et il pourra être invité à les accepter expressément, le cas échéant. En tout état de cause, à défaut de contestation sur les modifications des conditions générales endéans un délai de 10 jours calendriers, celles-ci seront considérées comme acceptées irrévocablement par le Client. Les conditions générales en vigueur sont disponibles sur le site internet <https://app.getappetito.be>.
- 25. **Inexécution et application du Code civil** : En cas de manquement, inexécution problématique, contractuelle ou précontractuelle, le Client s'engage à exclusivement faire valoir l'exécution en nature des engagements faisant l'objet du contrat faisant loi entre les Parties conformément à l'article 5.234 du Code civil. Le Client par ailleurs renonce expressément à faire application de l'article 5.85, alinéa 3 (remplacement du débiteur de manière extrajudiciaire par notification du créancier), 5.93 du Code civil (résolution par notification du créancier), 5.96 (résolution partielle du contrat) et 5.97 (réduction de prix).
- 26. **Cession** : Nous sommes autorisés à céder ou à mettre en garantie, en tout ou en partie, les obligations résultant de nos relations contractuelles. Le Client sera informé de cette cession ou mise en garantie via un courrier envoyé au Client au moins quinze jours avant la date de cession effective. Le Client ne peut céder tout ou partie de ses obligations résultant de nos relations contractuelles qu'avec notre accord écrit, notre silence valant refus.
- 27. **Résolution des litiges et droit applicable** : Tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de notre intervention et/ou de nos prestations sera soumis aux juridictions de l'arrondissement judiciaire du Hainaut -division Mons. Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge.

28. **Divers** : Les Parties conviennent que toute communication entre elles doit, pour être valable, être faite par écrit et envoyée par courrier, fax et/ou e-mail aux points de contact mentionnés dès l'inscription sur le site Internet www.getappetito.be. Le défaut pour une Partie de se prévaloir, pendant un certain temps, de ses droits issus de la présente convention n'emportera jamais la renonciation aux droits en question. La nullité éventuelle de l'une des clauses des présentes conditions générales n'entraîne pas la nullité de l'ensemble de celles-ci. Dans la mesure du possible, les Parties substitueront à la clause nulle une clause valable ayant un effet économique équivalent.
29. **Notification** : Toute notification ou réclamation concernant l'Application devra être adressée par écrit et envoyé par courrier, fax et/ou par courriel électronique aux points de contacts tels que mentionnés sur le site www.getappetito.be.